

# Bulletin de liaison et d'information

N° 22  
MARS - AVRIL 1999

Prix : 5 Francs (0,76 Euro)  
Bimestriel  
4<sup>ème</sup> année



215, avenue du petit train  
34000 MONTPELLIER  
FRANCE  
Tel/Fax: 04 67 22 17 91

Site Internet :  
<http://bleumer.tm.fr/rwanda>  
Email : [rwanda@bleumer.tm.fr](mailto:rwanda@bleumer.tm.fr)

Directeur de la publication :

Thierry Lantisse

Ont participé à ce numéro :

J.D Bizimana, J.P. Goutoux,

T. Karabayinga, S. Mukamwezi,  
M. Sibon

Dépôt légal juillet 1999

ISSN 1253-0689

Imprimé par nos soins

CPEAP N° 0333 G 77880

# Liaison-Rwanda

Bulletin de liaison des associations et collectifs oeuvrant pour la reconstruction au Rwanda

## Editorial

### GENOCIDE : La mémoire ou l'oubli

« Le Rwanda qui tente, à travers mille difficultés de panser ses plaies et de reconstituer son tissu social après le génocide et les massacres, mais aussi après des régimes qui avaient élevé le racisme en système de gouvernement, ne peut à son tour échapper à cette fausse alternative : mémoire ou oubli comme rançon à la paix civile. En plein génocide, des initiatives venues d'un peu partout n'ont pas hésité à proposer « aux deux parties » de se mettre autour d'une table pour examiner les modalités de former un gouvernement qui a géré le génocide. Elles ont offert leurs bons offices pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale, certains gouvernements et organisations allant même jusqu'à en faire une condition préalable au rétablissement de leur coopération avec le Rwanda. D'autres, « plus compréhensifs », ont estimé qu'il suffisait de juger quelques « gros poissons » et de libérer le reste des prisonniers comme gage à la réconciliation nationale.

Au Rwanda comme à l'étranger, où le virus ethnique a pris racine, certains ne comprennent pas que le gouvernement rwandais ait organisé la recherche des restes des victimes en vue de les enterrer dignement. Dans les milieux négationnistes en particulier, on considère la commémoration périodique du 7 avril - IBUKA - comme un obstacle majeur à la réconciliation nationale car elle perpétue, même pour les jeunes générations qui n'auront pas connu le génocide ou même l'idéologie du Hutu power, le souvenir d'une page honteuse de l'histoire du Rwanda. La majorité de ceux qui proposent - ou plutôt veulent imposer - des solutions, ou critiquent celles que le Rwanda a adoptées, semblent oublier la nature spécifique de l'idéologie qui est à la base de la tragédie rwandaise.

Alors qu'en Amérique du Sud ou même au Cambodge, on est en face de dictatures à base d'orientations capitaliste ou socialiste, au Rwanda, l'idéologie des régimes depuis l'indépendance à 1994 est une idéologie de la mort. On ne peut en conséquence réaliser une paix civile tant que cette idéologie n'aura pas été éradiquée. Tout compromis qui ne tiendrait pas compte de cette réalité pourrait à la limite offrir un répit de courte durée mais jamais la solution à long terme.

Et la MEMOIRE constitue la seule base solide pour construire une patrie de tous les rwandais.

**IBUKA, IBUKA, IBUKA, souviens-toi ! » (MWANIWABO)**

[Le texte complet d'où est extrait cet éditorial a été publié par ARI/RNA n° 123 du 31 décembre 1998 au 6 janvier 1999]

## Sommaire

### Solidarité

Tour de France des initiatives locales. A noter, des soirées et des rencontres.

page 2

### Amitiés

C'est chouette, on a des « Amis » partout! Petit tour fraternel en bref.

Page 3

### Congo

Retour sur les massacres au Congo. Interview de JB Gervais, journaliste.

page 6

### Ibuka

Cette année, Ibuka, l'anniversaire du génocide, c'est à Montpellier et Paris

Page 8



**Tours** L'association *Chambray Solidarité* travaille depuis plusieurs années dans deux pays, le Salvador et le Rwanda. Au Rwanda, c'est l'association *Izere* qui est bénéficiaire de l'action de *Chambray Solidarité* avec une aide auprès des orphelins du génocide (scolarisation, construction d'habitations...). Avec une soixantaine d'adhérents et une aide substantielle de la Mairie de Chambray, la récolte des pommes de terre est l'une des ressources de l'association ! En effet, chaque année, grâce à la participation d'un agriculteur et de la population locale, la récolte d'un champ de pommes de terre biologiques permet de renflouer les caisses de l'association sans compter la soirée de solidarité organisée chaque printemps (voir encadré). Ainsi, au mois de janvier 99 *Izere* a reçu 8500 FF de Chambray Solidarité. Un bel exemple d'une solidarité citoyenne.

*Chambray Solidarité* c/o Mme Héraud

Le grand Porteau

37170 CHAMBRAY LES TOURS (Tel : 02 47 27 59 91)

## TOURS

Soirée de solidarité au profit de Chambray solidarité

**20 mars 1999**

**20H30** salle Marcadet

**Chambray les Tours**

spectacle de danses (avec Sourire à la vie »)

Théâtre (avec les Copains d'abord)

Renseignements : 02 47 27 59 91

**Paris** La *Communauté Rwandaise de France* (CRF) reprend de l'activité. Après un premier bureau le 30 janvier dernier, la CRF organisait le 27 février son assemblée générale à Paris. A l'ordre du jour, la situation de l'association, les perspectives d'actions et la création de commissions de travail, le renouvellement du bureau national ainsi la préparation de la journée du 7 avril. C'est avec beaucoup de joie que nous apprenons la remise en marche de la CRF trop longtemps mise en sommeil. A bientôt, pour une fructueuse collaboration.

**Toulouse** *Flourens Enfance Rwanda* poursuit son petit bonhomme de chemin. Sans faire de bruit, cette association mène ses projets sans discontinuité : après la mise en place d'un élevage de poules pondeuses et le parrainage d'élèves scolarisés au sein de l'Ecole du Mont Kigali, l'association a engagé la construction d'un dispensaire au sein de l'établissement mais à vocation de quartier. Le gros œuvre est terminé et *Flourens Enfance Rwanda* travaille maintenant au financement des finitions et à l'équipement médical du dispensaire. M. Rambert, le Président de l'association s'est même rendu sur place fin janvier 99 pour négocier le détachement d'une infirmière et la mise en place de vacations d'un médecin. A noter le changement de présidence toutefois : Mr et Mme Rambert sont sur le départ et le nouveau Président devient Mr Benech.

*Flourens Enfance Rwanda*

2, rue Pyrénées

31130, FLOURENS (Tel : 05 61 83 90 47)

## ORSAY

**3 avril 1999**

20H00 SALLE JACQUES TATI

## MPORE

Danses traditionnelles rwandaises

## BEN KAYI RANGA

Chanteur rwandais

50 F, gratuit pour les -12ans

Contact :

Association Espoir Enfants des Mille Collines rwandais

Tel : 01 64 46 07 52/01 69 86 06 90

**Angers** *Les Enfants de Kambyeyi* organise une rencontre de la Chaîne des amitiés franco-rwandaises le samedi 27 mars 1999 à Angers de 9H30 à 17H00. Créée en janvier 1995 la « Chaîne » se rencontre tous les 6 mois pour mettre en commun l'expérience réciproque des associations qui travaillent au Rwanda. Bien que la dernière rencontre n'ait, semble-t-il pas donné des résultats très positifs, on souhaite de tout cœur que cette prochaine rencontre soit fructueuse et porteuse d'avenir.

*Les Enfants de Kambyeyi*

28, rue Tarin 49100 ANGERS (Tel : 02 41 87 24 93)

**Orsay** L'association *Espoir Enfants des Mille collines* se prépare à passer à l'action. Le matériel pédagogique et scolaires et les livres récoltés depuis de nombreux mois sont prêts à partir à Majengo en commune Rubavu, près de Gisenyi. Le projet d'aide aux jeunes de ce village était un peu en souffrance en raison des problèmes de sécurité dont souffrait la région. La situation s'améliorant, les marchandises seront très prochainement acheminées avec, en projet, l'ouverture d'une bibliothèque. A ne manquer sous aucun prétexte si vous êtes en région parisienne, le concert de *Ben Kayi Ranga* accompagné de 6 musiciens qui présentera à cette occasion son tout nouveau CD (chansons en Kinyarwanda, swahili, français et anglais) et la troupe de danseuses rwandaises, *Mpore*. (Voir encadré), le tout au profit de

*Espoir Enfants des mille collines*

Lycée Blaise Pascal

20, rue Alexandre Fleming

91400 ORSAY (Tel : 01 64 46 07 52 - 01 69 86 06 90)

**Charente/Nord-Pas-de-Calais** L'Association *Enfants du Rwanda* a été créée en Février 1994. Au départ, elle avait pour objectif d'apporter une aide aux parents désirant adopter sur le Rwanda. Aujourd'hui les objectifs sont complètement redéfinis. Elle soutiens financièrement, principalement, l'orphelinat GISIMBA à Kigali. Le deuxième axe de travail est le parrainage en collaboration avec l'association TABARABANA au Rwanda. Les adhérents, se répartissent sur tout l'ouest de la France avec deux grosses antennes en Charente et Nord-Pas-de-calais. La récolte de fonds se fait grâce à des soirées, à des ventes d'artisanat rwandais lors de festivals. Depuis 3 ans un soutien financier important du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais permet la mise en œuvre de projets précis.

*Association Enfants du Rwanda*

Laudrie

16440 Roullet (tel/fax: 05.45.66.43.71.)

● Amis du Rwanda

Surprenantes déclarations dans le journal *La Croix du Midi* de deux membres de l'association toulousaine *Les Amis du Rwanda* : « La société rwandaise traditionnelle fonctionne sur des divisions socio-économiques, (...) Les rwandais sont potentiellement dangereux, (...) Tous les pays occidentaux ont coopéré aux côtés de Habyarimana, (...) la France, à tort ou à raison, s'est faite protectrice des Hutu et les Etats Unis, défenseurs des Tutsi » y déclare Pierre Soubias. De son côté, le Père Pierre Raffin semble refuser le terme génocidaire en lui préférant l'appellation « conflit rwandais » ou « guerre de classes dirigeantes ». Voici des paroles qui peuvent s'avérer blessantes pour les « amis » rwandais. En effet, comment estimer qu'un peuple est foncièrement « dangereux » et qu'une société est basée sur des « divisions » sans être forcément réducteur. Enfin, le refus du mot « génocide » est bien une profession de foi négationniste. Il est contradictoire de se qualifier « Amis du Rwanda » si l'on reste prisonnier d'une idéologie qui a conduit ce pays à un génocide. Entre l'amitié pour le Rwanda et pour des idéologues qui continuent à propager une idéologie raciste, il faut choisir !

● Amis militaires

Le 13 août 1998, le président de la commission internationale d'enquête de l'ONU a demandé au Ministre français des Affaires étrangères, Mr Hubert Védrine, si le gouvernement français était au courant que des fonds en provenance de la Banque nationale de Paris (BNP) avaient servi à financer l'achat d'armements aux FAR les 14 et 16 juin 1994, alors que cette armée commettait le génocide et était sous embargo. La commission a également demandé si le Gouvernement français faisait une enquête sur la question, mais n'a obtenu, dans les deux cas, aucune réponse.

● Amis réfugiés

Des « réfugiés hutu » soupçonné d'être fortement impliqué dans le génocide aurait quitté le centre de Créteil en région parisienne et se seraient regroupés dans la région toulousaine. Le soutien d'une certaine mouvance catholique à ces idéologues criminels continue. A quand l'honneur retrouvé des missionnaires ? Le travail de vérité et de justice est parfois bien long !

● Amis de Suisse

Le tribunal de police de Genève (Suisse) a acquitté 2 journalistes attaqués par la Fondation Hirondelle pour calomnies pour avoir écrit dans « regards africains » que Radio Agatashya, pilotée par la Fondation en 1995, n'avait jamais rempli la mission qu'elle s'était assignée. Kanyama Mutombo (congolais) et Faustin Kagame (rwandais) avaient critiqué le principe d'une radio qui émettait à partir de Bukavu dans le but « d'aider à la réconciliation » en laissant s'exprimer ceux-là mêmes qui avaient exécuté le génocide, « avaliser l'idéologie raciste génocidaire en reconnaissant de facto l'autorité des assassins sur les populations qu'ils manipulaient au Zaïre (...), c'est se moquer du monde » expliquait Kagame, relevant également que la radio ne possédait aucun collaborateur Tutsi et lisait des communiqués du gouvernement intérimaire à l'antenne. Le tribunal genevois a donc jugé qu'il n'y avait pas calomnie estimant que « le fait est qu'elle a dialogué avec ledit gouvernement ce qui pouvait laisser croire, à tort ou à raison, qu'elle reconnaissait une légitimité ». Pire, depuis ce jugement, une information aggrave le cas de la Fondation : Philippe Dahinden, promoteur suisse de Radio Agatashya, aurait été également collaborateur de la radio Mille Collines en plein génocide (cf témoignage de Jeanne Uwinbabazi publié dans le rapport de la mission d'information parlementaire). Si cette information est confirmée, on conseille à nos « amis » suisses de contre-attaquer. (TL)

● Rapport d'enquête internationale sur la vente ou la fourniture d'armes aux anciennes forces armées rwandaise N° S/1998/1096 18 novembre 1998

Une commission des Nations unies sur la circulation illégale d'armes dans la région des Grands Lacs vient de révéler un fait nouveau dans le financement des anciennes forces armées rwandaises (ex-Far) et des anciennes milices *Interahamwe*. Les conclusions de cette commission démontrent que ces forces, loin d'avoir disparu, poursuivent la lutte armée et sont impliquées dans le commerce de la drogue. Le Mandrax, destiné à l'Afrique du Sud, transite, depuis l'Inde, en contrebande chez des Ex-Far et *Interahamwe* basées au Kenya et en Tanzanie. D'autres narcotiques seraient également acheminés dans les mêmes milieux depuis l'Amérique latine.

Ce rapport lance un cri d'alarme sur l'enrôlement massif des réfugiés hutu aux côtés de l'armée de Kabila, avec objectif d'aller achever le génocide au Rwanda. Ces experts, relayés par les confirmations du HCR, attestent qu'entre 25 000 et 30 000 ex-Far et *Interahamwe* ont convergé vers la République démocratique du Congo depuis le Congo Brazzaville, le Soudan, la République Centrafricaine, la Zambie, l'Angola, la Tanzanie, le Kenya et le Gabon.

Pour la commission, ces faits prouvent que les rebelles Hutu « reçoivent un soutien considérablement accru de la part de certains gouvernements de la région ». Elle signale également que d'autres membres des ex-Far sont en Europe et en Afrique de l'Ouest, mais qu'il est difficile d'identifier et de localiser les membres dirigeants qui jouent un rôle de coordination. Ce qui est visible, dit le rapport, c'est que des officiers des ex-Far continuent à recruter et récolter des fonds au Kenya pour acheter des armes destinées à être utilisées contre le gouvernement rwandais. De fait, dans certains pays européens, des réunions régulières d'anciens dignitaires du régime génocidaire se tiennent pour rassembler les fonds. On a même vu des quêteurs devant les grands magasins demander des « aides pour le Rwanda » alors que personne ne connaît la destination réelle de cet argent ni l'organe qui les délègue.

En conclusion, le rapport interpelle l'ONU sur la nouvelle tournure du problème : suite à l'actuelle rébellion congolaise contre Kabila, soutenue par le Rwanda et l'Ouganda, les génocidaires Hutu ont refait surface. Ils ont formé « une alliance internationale rassemblée contre le mouvement rebelle congolais (...) une sorte de légitimité qui est une situation profondément choquante ».

Si l'ONU ne fait rien, la région des grands lacs se dirige « vers une catastrophe avec des conséquences incalculables qui demandent des mesures urgentes globales et décisives ».

Très clairement, ces accablantes révélations sont le signe du point de départ d'un génocide programmé. Or, rien n'est fait pour contrecarrer ce danger immédiat, même après les conclusions des experts du conseil de sécurité. Ces informations précieuses resteront dans les tiroirs de Kofi Anan. Après l'horreur annoncée, on nous dira qu'on ne savait pas ou qu'on a commis des « erreurs d'appréciation ». (JDB)

(Liaison Rwanda éditera très prochainement, en supplément, un résumé des deux rapports de l'ONU S/1998/63 et S/1998/1096 commentés)

A l'invitation de Médecin du Monde Nîmes, tournée française des danseurs et chanteurs de

**ABATANGAMPUNDU**

Spectacles

- NIMES le 26 mars 99 Centre Samuel Vincent à 18H30
- le 8 avril au Théâtre de l'Armature 20H30 (50F)
- RIBES (Ardèche) le 5 avril à 21H00 (renseignement à la Mairie)
- SETE Salle Maurice Ravel le 31 mars à 18H00 (50F)
- MONTPELLIER le 2 avril à 20H30 Maison pour tous St Exupery

Débats

- NIMES le 6 avril avec José Kagabo à 20H30
- le 10 avril avec Marcel Kabanda à 20H30

Programme complet au 04 66 64 22 81

# PRESSE, MISSION D'INFORMATION, INTERNATIONAL : DES REACTIONS ET DES HUMEURS

## Soldat Quilès... Au rapport !



Dessin paru dans Charlie Hebdo - 3 février 1999

Paul Quilès a présidé la mission d'information sur le génocide rwandais qui vient de remettre son rapport. On a pu s'étonner tout d'abord de la présentation de ce rapport qu'on doit à Monsieur Quilès. Alors que les travaux de la mission d'information ont permis de confirmer l'importance de l'engagement français aux côtés du régime génocidaire, son président conclut qu'il n'y a pas responsabilité française dans cette affaire. Il y a là un premier problème : comment peut-on reconnaître de tels agissements sans en tirer les conséquences ? La gravité des faits mis à jour par le rapport de la mission d'information parlementaire devrait imposer au moins un minimum de décence. Là où le Président de la mission manque totalement de retenue, c'est lorsqu'il profite d'une tribune libre dans *Libération* consacrée à un tout autre sujet la politique américaine vis-à-vis de l'Irak- pour évoquer, en une phrase, le génocide rwandais dont la responsabilité incomberait aux Etats Unis, coupables selon lui, d'avoir empêché une intervention de l'ONU.

Faut-il préciser que la France siège également au Conseil de sécurité, et qu'elle n'envisageait pas plus d'intervenir efficacement contre le régime génocidaire qu'elle soutenait alors en lui livrant des armes ? Cette question dramatique de livraisons d'armes par une logistique française après le début du génocide n'a tout simplement pas été abordée par les rapporteurs. Les livraisons clandestines d'armes, à Kigali d'abord, puis à Goma, sont pourtant attestées par de multiples témoignages dont celui du colonel belge Luc Marchal, qui n'ont pas été pris en compte par la mission d'information, celle-ci ayant choisi de limiter ses investigations aux livraisons officielles.

Faut-il rappeler que le Conseil de sécurité était alors présidé par Boutros Ghali, un grand ami de la France ? Sait-on que le gouvernement génocidaire rwandais siégeait également au Conseil de sécurité où il avait été opportunément élu en janvier 1994, en même temps qu'il se faisait livrer des cargaisons de machettes en vue du génocide annoncé ? Lorsque l'Opération Turquoise sera finalement décidée, la résolution 929 du Conseil de sécurité donnant le feu vert à l'armée française pour intervenir bénéficiera d'ailleurs du vote du représentant du gouvernement génocidaire rwandais. (...)

Une autre question litigieuse est celle de l'évacuation des responsables du génocide par la logistique française. Une première fois après l'attentat, lorsque nombre d'entre eux se réfugièrent à l'ambassade de France, parmi lesquels Ferdinand Nahimana, le théoricien du génocide. Une deuxième fois après le génocide lorsque les membres du gouvernement génocidaire se retrouveront dans la dite Zone humanitaire sure contrôlée par les soldats de Turquoise. Un militaire demandera alors des instructions à Paris pour savoir s'il devait procéder à l'arrestation de ces hommes pour les confier à la justice internationale. Il ne recevra pas de réponse... Officiellement ces hommes seraient passés au Zaïre par leurs propres moyens. Edouard Balladur et ses Ministres diront à ce sujet qu'il n'était pas possible de contrôler tout le monde dans le flot de réfugiés. Les rapporteurs concluent en ce sens. Malheureusement pour eux, Patrick de Saint Exupéry, du *Figaro*, a trouvé un document public qui contredit catégoriquement cette version. Il s'agit d'un article paru dans *Képi blanc*, le journal de la Légion, qui relate dans le détail comment les soldats français ont procédé à l'exfiltration des responsables du gouvernement génocidaire rwandais de la zone Turquoise. Ce démenti flagrant paru le lendemain de la remise du rapport ne semble pas avoir gêné qui que ce soit. L'information publiée dans *le Figaro* n'a été repris nulle part. (...)

Le seul apport notable du rapport consiste d'ailleurs dans l'analyse d'une information produite par le professeur belge Filip Reytjens : celui-ci avait fourni, des numéros de missiles supposés être ceux qui auraient servi à abattre l'avion du président rwandais. Aux vu des éléments recueillis par les parlementaires français, il semblerait que ceux-ci sont des numéros de missiles provenant des stocks ougandais selon une liste fournie par la DGSE où apparaissent des numéros de la même série. Curieusement Reytjens qui soutient la thèse selon laquelle l'attentat serait l'œuvre du FPR avait alors affirmé que ces missiles proviendraient de stocks français. En fait, selon les rapporteurs, la France aurait à sa disposition une photo d'un missile portant visiblement un de ces numéros. Cette photo aurait été prise *après* l'attentat, mais représente un missile *non tiré*... Autre paradoxe, ces missiles proviendraient de stocks ougandais mais justement les FAR avaient saisi au cours de la guerre contre le FPR des missiles de ce type. Ne peut-on pas imaginer que la photo ait été prise à ce moment-là ? Et qu'à l'heure de commettre l'attentat on ait choisi une arme prélevée sur l'ennemi ? Ce type d'hypothèse simple n'est pourtant pas abordé par les rapporteurs qui concluent néanmoins justement qu'on est dans cette affaire manifestement soumis à une manœuvre de désinformation. Mais qui désinforme sinon l'armée française ?

Par Michel Sitbon

# Kosovo-Rwanda : Et si on condamnait sans hypocrisie

Le 16 janvier 1999, 45 albanais du village de Racak sont massacrés par les Serbes. Le Général William WALKER, chef de mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qualifie cet acte de « crime contre l'humanité voire, de génocide ». Mme Louise ARBOUR, procureur du tribunal pénal international pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie se déplace pour enquêter. Les grandes puissances de l'OTAN se mobilisent derrière elle. Tout le monde est indigné avec raison. Un survivant du génocide de 1994 au Rwanda, de passage en France observe tout cela et lance sa question : « *Un génocide en Afrique a-t-il la même valeur qu'un massacre en Europe ?* »

Quand on observe de près, on constate effectivement que les massacres et le génocide commis au Rwanda ne suscitent guère d'indignation en Europe. La communauté internationale a mis du temps pour reconnaître ce génocide de plus d'un million de Tutsi. Plus personne ne se soucie de demander des comptes à Kabila pour le massacre des réfugiés Hutu en 1996 et des milliers de Tutsi tués par son armée, sur son ordre en 1998. A côté de Kabila, avec les mêmes visées génocidaires, une rébellion hutu ensanglante le Rwanda et le Burundi. Dans ces pays, les tueurs hutu sèment la terreur au quotidien. Les gens ne dorment plus chez eux et on les poursuit même dans leurs camps de déplacés. La communauté internationale ne se préoccupe plus de cette situation des Grands lacs. Ce n'est ni le Kosovo, ni la Tchétchénie, et pourtant les massacres quotidiens dépassent de loin les malheureuses victimes de Racak.

Se pose la question des sources d'armement de ces génocidaires. Une récente enquête des Nations Unies révèle le commerce de la drogue comme moyen de financement des actes de rébellion hutu. Mais bien des observateurs avaient auparavant épinglé des lobbies occidentaux comme fournisseurs d'armes à ces ultras. C'est une hypothèse crédible quand on sait les soutiens dont bénéficient certains criminels rwandais en Europe. Deux anciens dignitaires impliqués dans le génocide de 1994 et recherchés par la justice rwandaise sont dernièrement arrivés en Europe : Maurice NTAHOBALI, ancien recteur de l'université et coordonnateur du génocide à Butare vit à Bruxelles. Sa femme, Pauline NYIRAMASUHUKO et son fils Shabani NTAHOBALI sont, quant à eux, à la prison du TPIR à Arusha. L'ancien préfet de Gikongoro et organisateur du génocide dans sa préfecture, Laurent BUCYIBARUTA vit en France depuis quelques temps. La liste n'est pas close.

Tous ces actes sont aussi indignes que le massacre du Kosovo. Ne pas les dénoncer de la même façon revient à consacrer la maudite thèse de l'inégalité des races, slogan des partisans du nazisme. Espérons que des hommes de droit useront de leur citoyenneté pour que tout crime soit condamné comme il est, sans distinction de race et de religion. Ce sera alors le triomphe de l'humanité. (J.D.B.)

Par Jean-Damascène Bizimana

## « Il n'y a pas les bons d'un côté, les méchants de l'autre »

Dans son éditorial du 23 juillet 1994, encadré à la une du *Monde*, Jean-Marie Colombani ne se contente pas d'évoquer les Khmers noirs, il reprend une phrase caractéristique : « *Sans doute faut-il se garder de toute naïveté : il n'y a pas les bons d'un côté, les méchants de l'autre.* » La redondance de cette phrase, utilisée comme une arme négationniste dans de très nombreux textes, frappe. Stephen Smith par exemple s'en est servi dans sa campagne de presse sur la « terreur tutsi » : « [les Tutsi] ne seraient pas les "bons" face aux Hutu, qui, comme collectivité, seraient les "méchants" (...) » (*Libération* du 6 mars 1997). Elle laisse en effet entendre qu'il n'y aurait pas eu de génocide mais des massacres réciproques, avec des victimes et des bourreaux dans les deux camps.

Cette tournure n'est pas seulement négationniste, sa perversité va plus loin. En effet, elle s'appuie sur une évidence consensuelle, l'idée qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises races (ou ethnies ou collectivités ou n'importe quels autres euphémismes). Mais le vrai problème n'est pas de prendre position vis-à-vis de races qui seraient « bonnes ou mauvaise », mais par rapport au génocide et à sa logique. Est-il légitime, dans ces conditions, de parler de Hutu et de Tutsi, même si l'on montre impartialité et largeur d'esprit en distribuant les « bons » et les « méchants » dans les deux camps ? Ce que cette phrase établit, c'est précisément l'existence de deux camps, un camp hutu et un camp tutsi. Elle met en avant une définition ethnique et non une prise de position par rapport au génocide qui vient de s'accomplir et aux autres crimes. Or, les concepts racistes de Hutu et de Tutsi sont au cœur de l'idéologie mortelle qui a voué à l'extermination une minorité identifiée et désignée comme « race » par d'autres s'identifiant également comme « race ». Ceux, qui comme le Premier ministre désigné en 1994 par les accords d'Arusha, Agathe Uwilingiyimana, se revendiquaient Banyarwanda et non Hutu ou Tutsi, ont été les premières victimes des massacres, dans la nuit du 6 au 7 avril.

Une telle phrase verrouille en fait ce racisme parce qu'on en accepte l'évidence, sans voir qu'il s'agit d'un artifice sémantique. Elle est dite pour occulter les responsabilités en focalisant sur l'ethnicité. Pour finir, elle donne bonne conscience en enfermant explicitement dans des identifications globales simplifiées de « bons » et de « méchants » des individus aux implications et aux responsabilités très diverses dans ce génocide (victimes, bourreaux, concepteurs, exécutants). « Détails » sur lesquels ceux qui l'emploient préfèrent passer rapidement !

Il est symptomatique que cette expression ait été reprise par tous ceux qui s'associent à « la cause hutu ». Des passionnés, que l'on retrouve surtout dans la mouvance catholique des ONG ou chez les flamands de l'IDC (internationale démocrate-chrétienne) et ceux qui le font pour des raisons strictement politiques et stratégiques, ce qui est évidemment le cas des journalistes comme Jean-Marie Colombani, Jacques Isnard ou Stephen Smith et des politiques comme Alain Juppé, Bernard Debré, Edouard Balladur ou Charles Josselin (repérage non exhaustif - Mitterrand aurait également prononcé cette petite phrase lors de son discours télévisé du 14 juillet 1994). (JPG)

Par Jean-Paul Gouteux

## RD Congo

● La situation dans l'ex-Zaïre continue d'inquiéter : les combats entre forces rebelles, appuyées par le Rwanda et l'Angola, et les alliés au Président Kabila (Namibie, Zimbabwe, Angola et Tchad) font rage sans que l'on sache lesquels prennent le dessus. Certains observateurs estiment toutefois que les rebelles contrôleraient la moitié du pays après l'offensive sur Mbuji-Mayi. Les deux camps renforcent leurs positions militaires et aucune négociation n'aboutit.

● Les milieux d'affaires zimbabwéens proches du Président Mugabe commencent à récolter les dividendes de leur engagement militaire au Congo : tandis que la Gécamines (exploitation d'Etat exploitant le cuivre et le cobalt congolais) passait aux mains du Zimbabwéen Billy Rautenbach, d'autres « affairistes », comme Phillip Chiyangwa ou le colonel Dube, responsable des industries de défense zimbabwéennes, concluaient des contrats de fournitures à destination de l'armée congolaise.

● Massacres d'au moins 300 civils à Zongo, Mobe et Libenge, à la frontière Centrafricaine, suite à la reprise de ces villes par les forces congolaises à la mi-janvier. Les soldats loyalistes, qui ont transité par la république Centrafricaine, se sont livrés à des actes de pillage, éliminant les hommes âgés de 10 à 25 ans provoquant un exode des populations vers Bangui.

● Depuis plusieurs mois maintenant, les forces alliées à Kabila tentent, notamment à l'aide de leur aviation, d'envoyer l'avancer des rebelles le long du lac Tanganyika pour réaliser une jonction avec les milices Mai-Mai, les milices rwandaises *Interahamwe* et les ex-Far dont le nombre est estimé à 15/20 000 localisés plus au Nord dans la province du Kivu. Plusieurs incursions infructueuses de ces milices dans Bukavu et Goma, fiefs des rebelles, a déjà eu lieu se soldant par la mort de nombreuses personnes (attaque de Bukavu le 14 janvier par 2000 miliciens).

## Burundi

● L'embargo économique décrété en 96 suite au coup d'Etat ayant porté le Major Buyoya à la tête du pays a été suspendu le 23 janvier. Cette décision fait suite au processus de négociation mis en route aussi bien avec l'opposition intérieure que « extérieure » et encouragé par les pays de l'Afrique de l'Est.

● En 1998, le Burundi a dépensé 30% de son budget à combattre la rébellion soit 200 Millions de \$US.

## Rwanda

### Sida

La tri-thérapie vient d'être introduite au Rwanda. Restant encore très onéreuse malgré l'intervention de l'Etat (180 000 FRW/mois), la prise en main par les autorités médicales présente l'avantage d'être contrôlée par des médecins spécialisés permettant une efficacité optimale contrairement à l'auto-prémédication usitée auparavant.

### Corruption

La corruption semble un mal bien réel au pays des Mille collines. Il ne se passe pas une semaine sans que les journaux rwandais ne dénoncent un scandale : détournements de fonds aux ponts et chaussées, mé-gestion de Pétronwanda... De très hautes autorités de l'Etat (ministres, directeurs...) semblent souvent impliquées et subissent le courroux des journalistes qui ne laissent rien passer. On ne sait s'il faut se réjouir de la bonne santé de la presse ou se plaindre de la généralisation de pratiques jadis dénoncées par le FPR.

### Umudugudu

Depuis 1995, 90 000 maisons regroupées en villages « Imidugudu » ont été construites. Même si ce bilan semble d'ores et déjà une réussite puisque ces maisons sont destinées exclusivement aux couches les plus démunies de la population, ce programme a fait apparaître la nécessité d'une réforme foncière, l'accessibilité aux terres étant un problème crucial pour les nouveaux installés.

### Démission

Après Béatrice Sebataware-Panda, Ministre d'Etat aux affaires intérieures, c'est au tour du ministre de la Justice, Mr Nteziyaro, de donner sa démission et de quitter le pays. Le Rwanda va donc connaître un quatrième ministre à la tête de ce ministère pourtant crucial pour la paix sociale.

### Remaniement

Le 9 février, le gouvernement de Pierre Célestin Rwigema a été remanié avec l'arrivée de 10 personnalités. On notera la nomination de Jean de Dieu Mucyo à la justice, de Emmanuel Mudidi à l'éducation, de Ephrem Kabayija à l'agriculture ou de Ezechias Rwabuhiri à la santé. « *Il y a eu des départs et il fallait remplacer les ministres* » a déclaré Anastase Gasana, Ministre à la Présidence chargé des relations institutionnelles, ajoutant, « *A la veille de l'an 2000, nous voulons une équipe gouvernementale dynamique et nouvelle* ».

### Justice

Depuis 1994, 864 personnes ont été jugées pour crimes de génocide sur les quelque 125 000 prisonniers. Si cela reste très faible compte tenu du nombre de dossiers à traiter,

on semble s'acheminer vers une accélération notable en 1999 : plusieurs milliers de prisonniers (8600) ont décidé de plaider coupable ce qui accélérera l'instruction de leurs dossiers ; le nombre de magistrats augmente alors que les arrestations, qui atteignaient encore 1000 par mois l'an dernier, sont limitées à quelques dizaines aujourd'hui ; l'organisation de procès collectifs devraient permettre de quadruplés le nombre de procès cette année.

### Arrestations

Arrestation à Nairobi de Casimir Bizimungu, ancien ministre de la santé et de Eliezer Niyitegeka, ancien ministre de l'information. Ignace Bagilishema, ancien bourgmestre de Mabanza (Kibuye) s'est quant à lui rendu volontairement aux autorités sud-africaines. Ils ont tous été transférés à la prison du Tribunal Pénal International d'Arusha (TPR) qui les recherchait.

### Condamnation

Omar Serushago, ancien de milice pendant le génocide a été condamné à 5 ans de prison par le TPR. Il avait plaidé coupable. Un autre procès, celui d'Alfred Musema, ancien directeur de l'usine de thé de Gisovu s'ouvre le 25 janvier et pour une durée d'au moins trois mois.

### Ouganda

Huit touristes ont été assassinés à coups de machettes dans le parc national de Bwindi en Ouganda, le 1<sup>er</sup> mars après leur enlèvement par des extrémistes Hutu rwandais. Les ravisseurs ont sélectionnés des touristes anglophones, supposés soutenir les régimes d'Ouganda et du Rwanda. Cet acte terroriste visait à déstabiliser le secteur du tourisme en Ouganda qui est une activité économique importante pour ce pays.

### Doute

Le FPR doute-t-il de lui-même ? Suite aux démissions et aux fuites de personnalités politiques, la politique du FPR et la cohésion du gouvernement d'union nationale est remise en cause par de nombreux observateurs. La corruption et les crises successives qui traversent le mouvement incite certains militants à réclamer une meilleure transparence et un retour aux idéaux initiaux plutôt « *que de privilégier des personnalités plutôt ternes, sans autonomie de pensée ni d'action et susceptibles de répondre toujours dans le sens du prince* ».

### Grève

Grève des enseignants du primaire des écoles de Kigali début janvier suite au non-paiement de leur salaire de décembre. Il semblerait qu'un dysfonctionnement entre la Banque nationale et le Ministère de l'éducation soit à l'origine du problème. Le Ministère aurait en effet décidé de radier des enseignants « fantômes » percevants indûment des traitements. (T.L.)

Sources : AFP, Reuters, AP, ARI

## Interview

Jean-Bernard Gervais est journaliste, ancien correspondant de *Nouvel Afrique Asie* à Kinshasa. Il assisté à la montée de la xénophobie anti Tutsi qui a donné lieu à des massacres au début de la rébellion congolaise en août 98 (voir article ci-contre). A la suite de notre dossier sur ces massacres dans notre numéro 19, il nous semble important de revenir sur ces événements qui éclairent la stratégie actuelle de Kabila et insister sur des massacres qui ont été oublié un peu vite.

*Liaison-Rwanda* : Vous étiez à Kinshasa au moment du déclenchement de la rébellion pendant l'été 98. Pouvez-vous nous décrire brièvement l'ambiance dans Kinshasa à ce moment-là.

Jean-Bernard Gervais : je suis resté à Kinshasa à peu près un an. Durant ce laps de temps, j'ai assisté à la montée en puissance d'une xénophobie anti-tutsi entretenue par les partis d'opposition et leurs leaders (Tshisekedi, l'UDPS) puis par Kabila lui-même.

Peu après le renvoi des soldats rwandais par Kabila le 27 juillet 1998, les services de sécurité de Kabila (police militaire et police d'intervention rapide) se sont mis à traquer tous les Tutsi congolais appelés communément Banyamulenge alors que le gouvernement, par la voix, entre autres, de Mwenze Kongolo, mettait en garde la population contre la xénophobie anti-rwandaise. Ainsi, j'ai assisté le vendredi 31 juillet à une course poursuite entre police militaire et Banyamulenge qui s'est soldé par l'exécution de deux soldats Banyamulenge. Au même moment, des civils Banyamulenge étaient arrêtés puis relâchés... Le début de la terreur. Le dimanche 2 août, lorsque les villes de Bukavu et de Goma ont déclaré la guerre à Kabila, des soldats Banyamulenge à Kinshasa s'affrontaient à l'armée régulière au camp Tchatchi avant de prendre la fuite vers Brazzaville. Le lendemain, lundi 3 août, Munene, vice-ministre de l'intérieur, déclarait la journée ville morte et demandait instamment à chacun de ne pas quitter le domicile pour se lancer à la "chasse aux inciviques". C'est à partir de ce moment qu'il y eu des rafles généralisées de Tutsi ou supposés tels, dans la capitale, civils et militaires confondus, et des exécutions. C'est à ce moment que je me suis fait arrêter.

*Liaison-Rwanda* : Pensez-vous que les appels aux meurtres des tutsi congolais, entendus sur les ondes à la radio, ont donné lieu à de nombreux massacres organisés par l'armée et par les kinois

Jean-Bernard Gervais : En gros, on peut dire qu'il y a eu deux vagues d'appels au massacre. La première vague, lors du déclenchement de la guerre, le 2 août où le président Kabila a personnellement, sur les ondes, appelé au meurtre des Tutsi. Ces appels au meurtre ont eu pour conséquence, à Kinshasa et ailleurs, l'arrestation arbitraire et l'exécution de Tutsi. Il est très difficile de chiffrer cela. La deuxième vague a fait suite à l'attaque rebelle dans les faubourgs de Kinshasa à la mi-août. On se rappelle, par exemple, des propos de Ndombasi, le directeur de cabinet de Kabila qui appelait à l'éradication de la « vermine tutsi ». Là, la population kinoise s'est "mise au travail" en brûlant toute personne supposée appartenir à l'ethnie tutsi. Souvent, il s'agissait de quidams qui n'avaient rien à voir avec les Tutsi. Moi, de mon côté, j'étais enfermé au camp kokolo où l'on n'avait droit à rien. Il y avait chaque jour cinq ou six disparitions de prisonniers. Un soir on a entendu des coups de feu et des cris horribles et on a compris ce qu'il advenait des prisonniers qui disparaissaient. Indubitablement, les appels à la haine des dirigeants ont servi de caution pour des exécutions massives de Tutsi.

*Liaison-Rwanda* : Etait-ce une stratégie volontaire des autorités congolaises à ce moment-là ? Ces pogromes ont-ils été circonscrits à Kinshasa, ou bien étaient-ils étendus au reste du pays ? sommes-nous en face d'un génocide ou d'une tentative de génocide ?

Jean-Bernard Gervais : Je ne pense pas qu'il y ait eu de stratégie dans ces exécutions. Il s'agissait d'irresponsabilité de la part des dirigeants. Tout était très confus. D'un côté on enfermait les Tutsi dans les camps militaires et d'un autre côté on incitait à « l'éradication ».

Il y a eu des fosses communes qui ont été découvertes aux quatre coins du pays : Kisangani, Kalemie, dans le Bas-congo. Les massacres étaient généralisés mais tant qu'aucune enquête n'est menée, il est difficile de préjuger du nombre de personnes tuées. Cela ne doit pas dépasser les 10 000 personnes. La situation, depuis le 2 août 1998, est beaucoup plus comparable à ce qui s'est passé au Rwanda en 1990 lorsque le FPR a déclenché la guerre. A savoir que l'on a enfermé une grande partie des Tutsi à l'intérieur de camps, de stades, etc., ... tout en procédant à des exécutions. On peut dire que nous sommes sur le chemin du génocide. C'est d'autant plus inquiétant que quelques milliers de civils tutsi sont encore détenus aux quatre coins du pays, principalement à Kokolo (Kinshasa) et au couvent de Kigoma (Lubumbashi). Kabila va s'en servir comme d'un bouclier humain au cas où les rebelles voudraient prendre l'une de ces villes. Une petite précision : lorsque j'étais enfermé au camp Kokolo, nous étions six cents. Maintenant, il n'y en a plus que cent trente. Et demain ?

*Liaison-Rwanda* : Devant l'évolution de la guerre au Congo, pensez-vous que les négociations pourront faire évoluer les relations entre congolais (notamment après une tentative d'élimination d'une partie de la population) ?

Jean-Bernard Gervais : Comme vous devez vous en rendre compte les négociations n'ont jamais eu lieu. Kabila essaie de bluffer son monde. Il n'a pas envie de partager le pouvoir, ni avec l'opposition non armée ni avec les rebelles. Toutefois, en cas de négociations in extremis, le problème de la réintégration des Banyamulenge reste entier. Cela pourrait évoluer vers un apartheid *de facto*, ce qui n'est pas à espérer.

(propos recueillis par T.L.)

## Témoignage

« Mardi 4 août, Vers 11 heures, un commandant, de petite taille et plutôt nerveux, donne l'ordre aux OPJ d'acheminer tous les "Rwandais" au camp militaire Kokolo, dirigé par un ex-gendarme katangais, le commandant Yahv Nawej. Tous les détenus, des Tutsi, affirment être congolais. Le commandant ne veut rien entendre. Serrés dans sa jeep, nous sommes conduits au camp, sous les quolibets de la foule en liesse. En début d'après-midi, on nous jette dans un cachot d'environ cent mètres carrés, où s'entassent déjà une centaine de prisonniers. Ce sont principalement des militaires Banyamulenges d'une vingtaine d'années qui ont été "raflés" pendant leur service. Il y a aussi quelques civils et quelques ressortissants de l'Est, Babembe, Bahunde, Bashi... Ils ont été cueillis principalement à Kinshasa, mais aussi dans le Bas-Congo et à Lubumbashi. Tous se demandent ce qu'ils fassent là et assurent qu'ils n'ont pas participé aux troubles du dimanche précédent. Plus inquietant : certains d'entre eux m'affirment que les gardes procèdent à des exécutions arbitraires. La veille, autour de 23 heures, douze d'entre eux ont été appelés, dénudés et conduits vers une destination inconnue. Ils ne sont jamais revenus.

Jeudi 6 août. (...) Entre-temps, de nouveaux prisonniers nous rejoignent. La plupart d'entre eux sont en très mauvais état. Ils ont les yeux pochés, et parfois, sont blessés par balles. Certains n'arrivent plus à avancer : on leur a tiré dans les pieds... (...) En milieu d'après midi, les militaires veulent nous faire sortir par groupes de cinq pour nous conduire dans un autre cachot. Nous refusons en bloc, mais une vingtaine de jeunes gens finissent par accepter. Une heure plus tard, soldats et prisonniers échangent des invectives. Puis, deux coups sont tirés, qui feront deux morts parmi les prisonniers. Tous regagnent le cachot et les portes sont à nouveau fermées. (...) Pendant que les rebelles avancent inexorablement, les militaires congolais prennent en otage plus de cinq cents personnes, promis à une mort certaine au camp militaire Kokolo, au commissariat central de Kin Mazière, au centre de détention du GLM »

Chasse aux Tutsis à Kinshasa, JEAN-BERNARD GERVAIS, Le Nouvel-Afrique Asie, septembre 1998

# IBUKA

## Souviens-toi

5<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement du génocide des Tutsi et du massacre des démocrates Hutu du Rwanda

IBUKA Souviens-toi - IBUKA Souviens-toi - IBUKA Souviens-toi - IBUKA Souviens-toi - IBUKA

### IBUKA à MONTPELLIER

Samedi 10 avril 1999

Salle du Belvédère - Corum

• **16h00 Débat**

**L'Afrique face au génocide rwandais,  
le devoir d'écrire pour la mémoire**

Nocky Ndjelanoum écrivain tchadien, Abdourahman Waberi écrivain Djiboutien, Mehdi Ba, journaliste franco-sénégalais (auteur de « Rwanda : le génocide français »), Théogène Karabayinga, journaliste rwandais

• **18h00 Carrefour littéraire** : librairie africaine, séance de signatures avec les écrivains africains et présence d'autres écrivains

• **20h00 Repas convivial africain** 30 F

Journée organisée par La communauté Rwandaise de Montpellier, L'Association Franco-rwandaise-comité Sud, Liaison-Rwanda et avec le concours du Collectif des Africains de Montpellier, de l'Association des Tchadiens de Montpellier, de la Librairie Scrupule et de la Mairie de Montpellier

Renseignements réservation : 04 67 22 17 91

### ROUTAGE 206

DISPENSE DE TIMBRAGE

PORT PAYE

34 MONTPELLIER Antigone

Association Franco-rwandaise - Sud  
215, avenue du petit train  
34000 MONTPELLIER (France)

### IBUKA à PARIS

Le 7 avril 1999 de 18H30 à 22H

Salle du 3<sup>ème</sup> arrondissement (sans réserve)

Témoignages, recueils, messages

renseignements : tel : 01 46 60 03 92 Fax : 01 46 60 27 18

### Dans la presse

#### Balladur, le « Hutu blanc »

Dominique De Laage, dans *Sud-Ouest* du 14 décembre rapporte le témoignage d'un avocat du Lot et Garonne, Maître Reulet, qui avec l'association « avocat sans frontière » se met à la disposition des autorités judiciaires rwandaises pour contribuer au « travail de justice » indispensable à une paix civile durable.

« Depuis le génocide, ce n'est pas toujours facile d'être un Français au Rwanda. L'avocat marmandais en a fait l'expérience à plusieurs reprises. Si la plupart des prévenus se sont généralement méfiés de lui comme de tous les autres avocats, par ignorance et par peur, d'autres, le sachant français, se

sont laissés aller à des confidences difficiles à entendre ; « On aurait dû finir le boulot, voilà l'erreur », lui ont dit certains, en toute « complicité » franco-rwandaise. Il y a eut pire. Ayant à défendre deux miliciens, un instituteur et un bourgmestre, non pas OS mais VIP du génocide, qui avaient assassiné environ 700 personnes à la tête d'un groupe d'« assaillants », Philippe Reulet a dû déclarer forfait.

« Jamais je n'aurais imaginé caler ainsi dans l'exercice de mon métier ! Mais là, c'était trop. Me voyant français, ces deux types ont tout de suite pensé que j'étais envoyé par les Hutu de France pour les sortir de là. Ils étaient dans une logique de

défense procédurale, cherchant à gagner du temps dans l'espoir d'un revirement politique. « Qu'est-ce qu'on nous reproche ? Tous ces gens enfermés dans le dispensaire, on les a finis à la grenade et au fusil mitrailleur. Ils peuvent nous être reconnaissants de ne pas les avoir anéantis à la machette ! », m'expliquaient-ils, cyniques. De vrais salauds persuadés que j'étais de leur bord ! Intenable ! Ils n'arrêtaient pas de me faire des compliments sur Mitterrand et Balladur, qu'ils qualifiaient de « Hutu blanc » ! Je me suis engueulé avec eux et je suis parti. Je ne pouvais plus supporter qu'ils m'associent dans leurs crimes ... »

Ce bulletin de liaison est un lien entre les associations qui travaillent à la reconstruction au Rwanda. Diffuser l'information, se faire l'écho de la solidarité en repérant les actions des associations en constituent les objectifs. Les associations qui souhaitent nous rejoindre doivent adhérer au journal (150 FF/an). Pour les particuliers, abonnement (100 FF pour 1 an).

Adresse \_\_\_\_\_

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre de : « Association Franco-rwandaise » 215, avenue du petit train 34000 Montpellier, Tel/Fax : 04 67 22 17 91, Email : [rwindasud@aol.com](mailto:rwindasud@aol.com)

Associations adhérentes : Association Franco-rwandaise Sud (34) Uburezi (46) Izuba-Rwanda (87) Collectif girondin pour le Rwanda (33) Santé et Rencontres Interculturelles SARI (31) Association humanitaire cosnoise pour le Rwanda (58) Association d'aide aux orphelins du génocide rwandais (14) Enfant Nord-Sud (34) Frustère Rwanda (29) Les enfants de Kambyeyi (49) Avenir Enfance Rwanda (34) Alliance pour le Rwanda (75) Fleurens Enfance Rwanda (31) Castres-Huye (81) Espoir Enfants des Mille collines (91) Orphelins rescapés du Rwanda (78)